

Avant et après le mariage

Votre préparation au mariage à l'Eglise se fait au sein de la communauté chrétienne locale, celle de votre quartier.

Durant **chaque WE de préparation au mariage**, le dimanche, vous êtes invités à participer à la messe paroissiale. C'est l'occasion d'échanger sur toutes sortes de sujets et de tisser des liens fraternels.

Au-delà de votre mariage, si vous demeurez dans le quartier de Saint Christophe de Javel, vous êtes bien évidemment les bienvenus pour partager la vie habituelle de votre communauté.



(puis choisissez :
« Saint-Christophe de Javel »)

Le prêtre ou le diacre prennent du temps pour vous accompagner, vous pouvez verser à la paroisse une offrande selon vos moyens.

Vous pouvez aussi contribuer au « Denier de l'Eglise ». Demandez conseil auprès de ceux qui vous ont préparés.

Vous vous mariez à Saint-Christophe de Javel :

Lors de votre inscription, vous déterminerez la date et l'heure de votre mariage avec le prêtre ou le diacre.

Un prêtre ou diacre de votre famille ou de vos amis sera le bienvenu pour recevoir vos consentements.

Vous vous mariez en dehors de Saint-Christophe de Javel :

La date, l'heure, ainsi que le célébrant doivent être déterminés au plus tôt **par vous-même, avec le curé du lieu de votre mariage**. N'hésitez pas à leur demander avant même l'inscription à la préparation.

Votre préparation ne se fait pas à Saint-Christophe de Javel :

Vous devrez quand même vous **inscrire** à Saint-Christophe de Javel pour obtenir **une autorisation de mariage hors paroisse**. Ce document est nécessaire à votre dossier administratif pour que votre mariage puisse être célébré en dehors des limites physiques de la paroisse.

La constitution du Dossier Administratif se fait habituellement avec le prêtre ou le diacre qui vous prépare.

(Version de septembre 2023)



La préparation de votre mariage

2023 - 2024



©DR

*« L'homme quittera son père et sa mère,
il s'attachera à sa femme, et tous deux
ne feront plus qu'un »
Livre de la Genèse (2, 24)*

28 rue de la Convention
Tél : 01 45 78 33 70
Courriel : paroisse@scjavel.net
Site : www.scjavel.net

Le mariage, un chemin de bonheur qui vaut la peine !

C'est une profonde joie d'accueillir votre désir de cheminer vers le mariage !

Une telle aventure mérite de s'y préparer. La démarche que nous vous proposons à la paroisse vise à nourrir le dialogue entre les fiancés pour que chacun d'eux puisse, en toute liberté, choisir de se donner à l'autre dans le sacrement du mariage.

La célébration du mariage n'est pas un aboutissement, mais bien le point de départ d'une vie à deux dont la préparation veut vous aider à poser les fondements pour les dizaines d'années à venir !

Dans la foi, le mariage prend un sens nouveau : il devient signe visible de l'alliance du Christ et de l'Église.

La préparation au mariage est donc un moment propice pour faire le point sur sa vie de foi et approfondir ou redécouvrir l'Esprit qui fait vivre.

Qui peut se marier à l'Église ?

Pour célébrer le mariage à l'Église, il est nécessaire qu'au moins l'un des deux fiancés soit baptisé dans l'Église catholique.

Si je suis baptisé dans une autre confession chrétienne ?

Les autres confessions chrétiennes sont les Églises orthodoxes ou protestantes. Nous sommes unis par un même baptême « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ». Il n'y a aucun souci pour célébrer un mariage entre un catholique et un autre chrétien.

Si je ne suis pas baptisé ?

N'étant pas baptisé (autre religion, sans religion), le prêtre ou le diacre qui prépare le mariage demandera à l'évêque d'autoriser le mariage au nom du baptême de celui qui est catholique. Il ne peut le faire que si les deux époux s'engagent à respecter leurs convictions mutuelles.

Ce n'est donc pas une autorisation automatique ; elle doit être motivée. Il est indispensable de venir présenter votre projet pour s'assurer que le mariage au sein de l'Église catholique sera possible.

La Préparation au Mariage est tout sauf un examen en vue de la délivrance d'un permis !

C'est une opportunité de vous poser des questions essentielles sur l'engagement que vous désirez prendre, le sens que vous voulez donner à votre couple et à votre future famille.

Vous rencontrerez d'autres futurs mariés de votre génération, des « couples témoins » vous feront part de leur expérience.

Vous découvrirez ce que Dieu veut vous donner grâce à la Révélation biblique ; et comment l'Église vous accompagnera durant toute votre vie.

La préparation concrètement

6 mois minimum sont nécessaires pour cette préparation

Merci de vous inscrire à l'accueil auprès d'un prêtre ou diacre (hors vacances scolaires) :
Du mardi au vendredi de 17h à 18h30 ;
Le samedi de 10h à 12h.

Le prêtre ou le diacre vous propose les **dates du WE** que vous suivrez avec d'autres fiancés du quartier qui se préparent aussi au mariage. Les WE se déroulent dans les salles paroissiales, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h30 à 18h :

- ❖ **sam 2 et dim 3 décembre 2023**
- ❖ **sam 20 et dim 21 janvier 2024**
- ❖ **sam 27 et dim 28 avril 2024**

Après votre inscription vous serez contactés par le prêtre ou le diacre qui vous accompagnera. Il vous donnera également les coordonnées d'un « couple-accompagnateur » qui vous rencontrera.

Avant le week-end, l'idéal est de rencontrer une fois le prêtre ou le diacre ET une fois ce couple-accompagnateur.

Ces rencontres permettent aussi au prêtre ou au diacre de constituer le dossier administratif nécessaire à la célébration de votre mariage.